



# REGROUPEMENT DE L'INDUSTRIE DES ÉVÉNEMENTS D'AFFAIRES

CONGRÈS | RÉUNIONS | EXPOSITIONS

Compte tenu que le tourisme d'affaires contribue pour 33% de retombées économiques de l'ensemble de l'industrie touristique au Québec, le Regroupement de l'industrie des événements d'affaires (RIEA) souhaite appuyer activement la relance économique des villes, du Québec et du pays.

## MISSION ET RAISON D'ÊTRE

Le RIEA a comme raison d'être de **rassembler, mobiliser et représenter** l'ensemble des entreprises qui contribuent à l'**organisation d'événements d'affaires** au Québec.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS



**Faire reconnaître**, auprès des instances gouvernementales et des partenaires de l'industrie touristique, l'**importance et l'impact économique des événements d'affaires**;



Proposer des **initiatives et solutions novatrices** favorisant la reprise ainsi que la **relance** des événements d'affaires;



Contribuer à la **mise en place de mesures et de programmes adaptés** à la réalité des événements d'affaires;



**Animer une communauté (de 100+ membres) dynamique et représentative** de la diversité des acteurs de l'industrie des événements d'affaires (producteurs d'événements, planificateurs, sites d'événements, fournisseurs, etc.).

## RECOMMANDATIONS ET PISTES DE SOLUTIONS PROPOSÉES

1. Maintien/prolongement (et adaptation) de la SSUC et SUCL tant et aussi longtemps que des contraintes ou restrictions de tout ordre empêcheront les événements d'affaires d'œuvrer dans des conditions similaires à celles existantes pré-COVID;
2. Alignement des programmes d'aide financière destinés au secteur du tourisme (EDNET, EPRT 1, 2 et 3, FMAST, etc.) afin de soutenir le secteur du tourisme d'affaires de façon proportionnelle à son impact économique (1/3 des retombées économiques du tourisme);
3. Création d'un fonds de transition pour les événements hybrides accompagné par la mise en place d'incitatifs fiscaux/financiers afin d'accélérer la conversion numérique ainsi que le développement de nouvelles compétences;
4. Création d'un fonds de relance afin de stimuler la relance du secteur des événements d'affaires
  - Assurances Covid pour les organisateurs et les participants afin de favoriser la participation en personne et/ou financement afin de couvrir les frais supplémentaires COVID;
  - Maintien ou création d'événements en lien avec les secteurs d'excellence du Québec;
  - R&D et projets innovants afin de maintenir la compétitivité du secteur;
  - Crédits d'impôts pour (ré)embauche de main-d'œuvre;
5. Mise en place de mesures visant à stimuler la demande pour les événements d'affaires (ex : campagnes promotion/marketing/crédits d'impôts afin d'encourager la participation aux événements).

